

## Expropriation selon la loi 7/81

Par **clinoua69**, le **24/08/2020** à **18:34**

Bonjour, Maître,

Selon la loi 7/81, du code de l'expropriation, comment l'expropriant peut indemniser les propriétaires, dont le certificat collectif de la propriété foncière ne mentionne pas les parts de chacun d'entre eux. ( En sachant que les premiers inscrits sur le livre foncier, ne mentionnaient rien non plus).

Merci pour votre retour.

Par **Yukiko**, le **24/08/2020** à **19:43**

Bonjour,

Vous ne précisez pas dans quel pays se trouve la propriété concernée. Au Maroc ? Le présent forum est plus particulièrement consacré au droit français.